



BILAN DE COMPETENCES

NOTRE PROGRAMME À DISTANCE

Public visé:

Tout public

Nombre de participants

1

Durée:

24 heures dont 12h d'entretiens personnalisés

Tarif:

1 300 euros TTC - Eligible CPF

Objectifs pédagogiques :

Démarche volontaire permettant au/à la bénéficiaire de/d' :

- Identifier ses aspirations et ses motivations
- Faire l'analyse et la synthèse de ses aptitudes, ses compétences et de ses ressources mobilisables

Afin de

- Définir son projet professionnel
- Sécuriser son parcours à l'aide d'un plan d'action détaillé
- S'orienter et piloter sa carrière de façon autonome
- Développer son employabilité sur le long terme

Pré-requis et Déroulement

Le bilan de compétences dure 24 heures sur une amplitude comprise entre 6 semaines et 3 mois selon la disponibilité et les attentes du/de la bénéficiaire.

La durée totale est répartie de la manière suivante :

- 10 entretiens de 1 à 2 heures, soit un total 12 heures.
- 12 heures de travail personnel (questionnaires, recherches, analyses des pistes envisagées, etc)
- Les sessions s'effectuent à distance : par téléphone ou en visioconférence selon le souhait du/de la bénéficiaire.
- Une bonne compréhension de la langue française est nécessaire pour utiliser les supports de formation, répondre aux questionnaires et réaliser les tests. Auquel cas, un test de français pourra être proposé dans le but d'adapter notre méthode d'accompagnement et le déroulement de la prestation.

Programme:

Module 1 : Phase Préliminaire

- Informer le/la bénéficiaire sur la démarche du bilan
- S'assurer du consentement libre et de l'engagement du/de la bénéficiaire
- Recueillir les besoins et les attentes du/de la bénéficiaire
- Définir les objectifs du/de la bénéficiaire
- Établir conjointement le calendrier de rendez-vous du bilan

Module 2 : Phase d'Investigation

- Identifier et analyser les différents aspects de la personnalité, du comportement professionnel, des valeurs et des motivations du/de la bénéficiaire
- Faire le point sur le parcours professionnel et les aptitudes du/de la bénéficiaire
- Inventorier l'ensemble des compétences du/de la bénéficiaire
- Explorer le potentiel et les axes de développement du/de la bénéficiaire

Module 3 : Phase de Conclusion

- Accompagner le/la bénéficiaire dans la validation de son choix de projet professionnel
- Construire un plan d'action détaillé avec le/la bénéficiaire
- Valider le document de synthèse confidentiel et personnel avec le/la bénéficiaire

Formatrice

Lucie FOURGOUS JIMENEZ

Praticienne en Bilan de compétences, elle a 10 ans d'expériences professionnelles au sein de secteurs d'activités variés, tels que le commerce/distribution, l'agroalimentaire, la banque et l'ingénierie. Elle est diplômée d'un Master en Management spécialisé en Ressources Humaines de la SKEMA Business School.

Moyens, Méthodes et Techniques pédagogiques

Le/la bénéficiaire est accompagné(e) par cette même formatrice tout au long de son bilan de compétences. Notre formatrice personnalise ses méthodes et ses outils en fonction de chacun(e) de ses bénéficiaires et peut également compléter son accompagnement personnalisé par l'utilisation des techniques suivantes :

- Tests spécialisés : de centres d'intérêt, de personnalité, de potentiel managérial, d'entrepreneuriat, des motivations, etc
- Apports de connaissances : connaissances des métiers et des formations existantes, des dispositifs de financement, du marché de l'emploi du bassin de l'emploi ciblé, etc
- Enquêtes métiers : rencontres avec des professionnels en lien avec le projet professionnel validé par le/la bénéficiaire, afterwork, networking, etc
- Outils de coaching : questionnaires d'autoévaluation (sur les besoins, les attentes, les valeurs, etc) visant à travailler sur le potentiel et les axes de développement du/de la bénéficiaire en vue de l'atteinte de ses objectifs

Dispositifs de suivi et d'évaluation de l'accompagnement

Pendant le bilan, le/la bénéficiaire:

- Peut à tout moment solliciter sa formatrice pour une demande de complément d'information(s) ou de conseil(s)
- Remplit une attestation de présence à chaque entretien personnalisé

A la fin du bilan est remis au/à la bénéficiaire :

- Une synthèse récapitulant l'ensemble des points clés structurant le projet professionnel validé
- Un certificat de réalisation du bilan de compétences
- Un questionnaire dans le cadre de l'évaluation de sa satisfaction

6 mois après le bilan, la formatrice reprend contact par téléphone ou en visioconférence avec le/la bénéficiaire pour faire le point sur :

- Sa situation et l'évolution de son projet professionnel
- Sa satisfaction à froid

Personnes en situation de Handicap

Nous nous engageons à rendre accessible notre programme de bilan de compétences à distance à toute personne en situation de Handicap.

Notre entretien de prise de contact nous permet de prendre connaissance des spécificités d'apprentissage liées à la situation de handicap du/de la bénéficiaire afin d'adapter notre méthode d'accompagnement et/ou le déroulement de notre prestation. (supports exclusivement audio, visuels, etc)

Modalités et délais d'accès

Suite à toute demande, notre formatrice fait parvenir par mail au/à la bénéficiaire, un devis sous format électronique mentionnant le tarif du bilan de compétences (TTC) ainsi que les dates de réalisation convenues conjointement.

La date de début du bilan de compétences pourra démarrer à la suite d'un délai de rétractation de 14 jours calendaires minimum, courant à partir de la date d'acceptation du devis ainsi que de la signature du contrat ou de la convention de formation.

Financements possibles

Plusieurs dispositifs existent pour la prise en charge du bilan de compétences en dehors d'un financement personnel :

- Le CPF du/de la bénéficiaire. Il permet une confidentialité vis à vis de l'employeur, une rapidité et facilité quant à l'acceptation du dossier. La demande s'effectue directement sur le site www.moncompteformation.gouv.fr. Afin de nous trouver simplement, le/la bénéficiaire peut saisir le nom de notre organisme de formation "AZTEQ Recrutement", compléter la recherche en mentionnant l'intitulé de la formation "Bilan de Compétences"
- Le plan de développement de compétences de l'employeur du/de la bénéficiaire
- AGEFIPH pour les personnes en situation de handicap ou via le service de la CARSAT (Caisse de retraite et de prévoyance)
- Certaines aides régionales ou départementales permettent également de financer le bilan de compétences

Notre formatrice peut accompagner le/la bénéficiaire dans ses démarches.

Votre contact pour toute question ou complément d'information(s)



Lucie FOURGOUS JIMENEZ
Formatrice et Consultante RH
Co-fondatrice, Présidente d'AZTEQ Recrutement
☎ 06 49 24 28 81
✉ lucie@azteqrecrutement.fr



Votre Organisme de Formation



AZTEQ Recrutement

Sublimons ensemble votre raison d'être.